

***Délégation à la Sécurité
et à la Circulation Routières***

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

SERVICE DU FICHER NATIONAL
DES PERMIS DE CONDUIRE

Affaire suivie par Mme /

Réf. :

Paris, le **26 NOV. 2015**

Maître Olivier DESCAMPS
CA Alizés
22 rue de la Rigourdière
35510 Cesson-Sevigné

Maître,

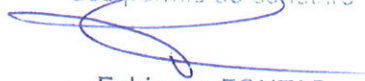
Par courrier reçu en date du 25 novembre 2015, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M. _____

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière auquel il a participé les 27 et 28 juillet 2015 lui a fait bénéficier de la reconstitution de quatre points.

De ce fait, le permis de conduire de votre client est doté de sept points, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur
et par délégation
la chef de la section du permis à points
du service de l'éducation routière
des permis de conduire



Fabienne FONTAS